



JOURNEE DES « ACTIFS LIBÉRÉS »

SAMEDI 8 Février 2020
Accueil à partir de 11h30



Restaurant « La Détente »
109, rue de l'Aerodrome 79000 Niort

Comme nous vous l'avions promis, nous vous donnons rendez-vous le samedi 8 février autour d'un repas, qui aura lieu au restaurant « La Détente ». Cette année, en raison de diverses contraintes, nous n'étions pas en mesure d'assurer la mise en place de cette journée, nous avons donc choisi la solution la plus simple afin de vous retrouver comme les années précédentes. Et nous aurons plus de temps à vous consacrer, puisque nous profiterons aussi du service.

Nous vous accueillerons autour d'un repas, puis l'après midi se prolongera car nous avons pu obtenir la possibilité de rester un moment ensemble au restaurant. Ce sera l'occasion d'échanger et de nous faire part de vos souhaits quant aux activités futures.

Un repas traiteur vous sera proposé

Rillettes de poissons maison
et sa crème ciboulette
Suprême de volaille sauce forestière
accompagnée de pommes de terre sautées
Feuilleté aux pommes
Café
Aéritif et Boissons comprises

Toute l'équipe de l'ASCE sera présente pour faire en sorte que tout se déroule bien,

Nous comptons sur votre présence, venez nombreux !

Comme les années précédentes, de charmants(es) hôtes(ses) seront présents(es) pour le règlement de vos cotisations.

A très vite !

L'équipe de l'ASCE

Attention - inscription(s) obligatoire(s) accompagnée(s) du règlement de 25,00 € par personne
(toute inscription non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte)

Bulletin d'inscription à adresser à «ASCE 79 - Journée des actifs libérés 2020 »

IMPERATIVEMENT pour 31 janvier 2020 le : 39, avenue de Paris 79022 NIORT Cédex
Renseignement auprès de Annick Boëmare au 05 49 09 29 43 - 06 85 80 87 62

NOM et PRENOM :
Adresse :

tel :

Règlement par chèque à l'ordre de
l'ASCE 79 :

Règlement espèce :

- je participerai : nombre : 1 ou 2

- je ne participerai pas, je joins ma cotisation accompagnée du bulletin d'adhésion dûment complété.